Conseil municipal

Procès-verbal de la séance du 6 septembre 2016

Les membres du conseil municipal de Criquetot l'Esneval se sont réunis en mairie le 6 septembre deux mille seize à dix-neuf heures trente sous la présidence de M. Alain FLEURET, maire.

Date de la convocation : 29 août 2016

Nombre de conseillers en exercice: 19

Suffrages exprimés :

Présents (15): MM. Alain FLEURET, maire, Dominique FOUBERT, Mme Hélène AUBOURG, M. Luc DURET, Mme Chantal TURQUIER, M. Stéphane VASSELIN, adjoints au maire, MM. Jacques DEJARDIN, Bertrand GOLAIN, Mme Sophie BAUDU, M. Gaëtan DECULTOT, Mmes Marie-Geneviève COUFOURIER, Anne-Sophie PHILIPPOTEAUX, Sandrine HERANVAL, Emilie DEHAIS, M. Emmanuel FONTAINE

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121-17 du code général des collectivités territoriales (CGCT).

Procurations (3) : Mme Béatrice LEMAISTRE à Mme Chantal TURQUIER, M. Christian ROBERT à Mme Hélène AUBOURG, M. Franck LEMESLE à M. Dominique FOUBERT

Absente excusée (1): Mme Sandrine RUBIGNY

M. Luc DURET est nommé secrétaire conformément à l'article L. 2121-15 du CGCT.

Approbation du compte rendu de la séance du 11 août 2016. Rappel des décisions adoptées

- 1. Révision générale du plan local d'urbanisme. Débat sur le projet d'aménagement et de développement durables.
- 2. Questions diverses
- a) Modification des primes de médailles d'honneur régionale, départementale et communale
- b) Action en justice devant le tribunal administratif

Remarque sur le procès-verbal de la séance du 11 août 2016

Mme Anne-Sophie PHILIPPOTEAUX tient à préciser qu'elle ne s'inquiète pas de l'avenir de la ligne de chemin de fer mais souhaite simplement savoir si elle sera maintenue.

Le PV est approuvé à l'unanimité

Ordre du jour

- 1. Election des deux délégués complémentaires de la commune à la communauté de communes du canton de Criquetot l'Esneval
- 2. Affectation d'un emploi permanent d'adjoint technique de 2ème classe
- 3. Avenant au contrat de maîtrise d'œuvre du projet de réhabilitation lourde de la salle d'animation
- 4. Modification d'un périmètre de marnière
- 5. Questions diverses
 - 5-a) Retrait de la Métropole Rouen-Normandie du SDE76

1) Election des deux délégués complémentaires de la commune à la communauté de communes du canton de Criquetot l'Esneval

M. le Maire rappelle à l'assemblée que la recomposition du conseil municipal de Cuverville a entrainé celle du conseil communautaire de la communauté de communes du canton de Criquetot l'Esneval (4C).

Les communes membres de la communauté avaient le choix de la répartition du nombre de leurs délégués. La commune de Criquetot avait opté pour l'accord local qui lui accordait un siège supplémentaire, venant s'ajouter aux quatre qu'elle détenait déjà.

Or, il s'avère que les conseils municipaux ont majoritairement fait le choix d'un accord automatique. Il en résulte que la commune de Criquetot gagne, non plus un mais deux délégués.

L'élection de ces deux nouveaux délégués a lieu au scrutin de liste à la représentation à la plus forte moyenne en vertu de l'article L. 5211-6-2 du code général des collectivités territoriales

M. le Maire précise que les conseillers municipaux précédemment élus restent membres du nouvel organe délibérant communautaire. Il rappelle qu'outre lui-même siègent au conseil communautaire, Mme Hélène AUBOURG, M. Dominique FOUBERT, Mme Béatrice LEMAISTRE, élus au moment des élections municipales.

En réponse à Mme Anne-Sophie PHIIPOTTEAUX, M. le Maire précise qu'il n'existe plus de suppléant.

M. le Maire annonce que deux listes lui ont été remises :

- liste A, le 13 août, formée par M. Jacques DEJARDIN et Mme Sandrine HERANVAL
- liste B, le 3 septembre, formée par Mme Emilie DEHAIS et M. Bertrand GOLAIN

Chaque élu se présente à tour de rôle, en fonction de son inscription au tableau à l'isoloir pour procéder au choix de la liste. Il dépose ensuite son bulletin dans l'urne avant de signer la feuille d'émargement.

M. le Maire procède ensuite au dépouillement avec l'aide de M. Luc DURET et de Mme Hélène AUBOURG.

Nombre de voix obtenus par chaque liste

Liste A	M. Jacques DEJARDIN, Mme Sandrine HERANVAL	14
Liste B	Mme Emilie DEHAIS, M. Bertrand GOLAIN	4

Quotient électoral (QE) :
$$\frac{\text{Nombre de suffrages exprimés}}{\text{Nombre de siège à pourvoir}} = \frac{18}{2} = 9$$

Attribution du premier siège (au quotient)

Résultat liste A / QE : 14/9 = 1,55 Résultat liste B / QE : 4/9 = 0,44

Le premier siège est attribué à la liste A.

Attribution du second siège (à la moyenne)

$$\frac{\text{Résultat liste A}}{\text{Nombre de siège déjà obtenu} + 1} = \frac{14}{2} = 7$$

$$\frac{\text{Résultat liste B}}{\text{Nombre de siège déjà obtenu} + 1} = \frac{4}{1} = 4$$

Le second siège est attribué à la liste A.

A l'issue des opérations de vote, la liste A obtient deux sièges, la liste B zéro siège.

Sont élus délégués de la commune de Criquetot l'Esneval à la communauté de communes du canton de Criquetot l'Esneval M. Jacques DEJARDIN, Mme Sandrine HERANVAL.

2) Affectation d'un emploi permanent d'adjoint technique de 2ème classe

M. le Maire expose à l'assemblée que le départ en retraite pour invalidité d'un agent a libéré un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe.

Il est proposé d'affecter cet emploi au service espaces verts afin de consolider le poste d'un agent contractuel dont le contrat arrive à échéance.

La création de cet emploi permanent interviendrait à compter du 26 septembre prochain.

M. le Maire ajoute qu'il va également falloir envisager le remplacement de M. Bruno PETER, qui sera en retraite à la fin du mois de décembre.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Avenant au contrat de maîtrise d'œuvre du projet de réhabilitation lourde de la salle d'animation

M. le Maire informe l'assemblée que M. Philippe CORNILLOT, architecte, chargé de la maîtrise d'œuvre des travaux de réhabilitation lourde de la salle d'animation, a décidé de cesser son activité.

Son associée Mme Laurence PIRON est susceptible de prendre sa succession.

Cette substitution entraine une modification du contrat qui doit faire l'objet d'un avenant.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la modification du contrat de maîtrise d'œuvre et autorise M. le Maire à signer l'avenant correspondant.

4) Modification d'un périmètre de marnière

En l'absence de réception des pièces attendues, l'examen de cette question est renvoyé à une prochaine séance.

5) Questions diverses

5-a) Retrait de la Métropole Rouen-Normandie du SDE76

M. le Maire informe l'assemblée que par délibération du 4 février, la Métropole Rouen Normandie a demandé son retrait du Syndicat départemental de l'énergie de Seine-Maritime (SDE76).

Le comité syndical du SDE76 a accepté cette décision à l'unanimité lors de sa séance du 10 juin. Elle est motivée par le fait que la Métropole détient de droit la compétence organisatrice de la distribution d'électricité sur son territoire et qu'elle souhaite y mettre en place un schéma directeur des énergies.

Ce retrait entraine la sortie de 41 communes du SDE76 mais n'a pas de conséquence financière.

M. le Maire indique à Mme Sandrine HERANVAL que le départ de l'ensemble des communes entrainerait la dissolution du SDE76. Il en profite pour faire un bref rappel historique et sur le rôle joué par le syndicat en faveur des communes, notamment en matière d'effacement de réseaux que la commune de Criquetot a largement mis en oeuvre.

Les adjoints présentent à tour de rôle un état des travaux et des projets en cours (chantier du pôle paramédical, installation de la vidéo-protection, bilan du fleurissement de la commune et obtention espérée d'une deuxième fleur, installation des tableaux numériques dans l'ensemble des classes de l'école élémentaire à la grande satisfaction des enseignants, accueil des enfants des communes voisines, fonctionnement de la cantine scolaire après l'arrivée d'un nouveau responsable de cuisine).

M. le Maire adresse ses félicitations au Comité des Fêtes pour l'organisation de la fête communale du 15-Août qui a été une totale réussite en dépit des contraintes de sécurité imposées par les autorités préfectorales cette année dans le cadre du renforcement du plan Vigipirate.

Il rappelle enfin quelques dates:

- 17 septembre : cérémonie des nouveaux nés, nouveaux habitants et maisons fleuries,
- 25 septembre : installation du nouveau curé, M. Didier ROQUIGNY, par ailleurs vicaire général.
- réunion de travail : jeudi 29 septembre 19 h 30.
- M. Stéphane VASSELIN annonce deux réunions de la commission urbanisme : le 13 septembre 17 h et le 15 septembre 16 h.

Mme Chantal TURQUIER programme une réunion pour le site internet le mardi 27 septembre à 20 h.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h.

Signatures				
	Alain FLEURET			
Dominique FOUBERT	Hélène AUBOURG	Luc DURET		
Chantal TURQUIER	Stéphane VASSELIN	Béatrice LEMAISTRE		
Christian ROBERT Procuration à Hélène AUBOURG	Jacques DEJARDIN	Bertrand GOLAIN		
Sophie BAUDU	Gaëtan DECULTOT	Marie-Geneviève COUFOURRIER		
Anne-Sophie PHILIPPOTEAUX	Sandrine HERANVAL	Sandrine RUBIGNY Absente		
Franck LEMESLE Procuration à Dominique FOUBERT	Emilie DEHAIS	Emmanuel FONTAINE		